



Garde alternée quelle est la première semaine du mois au sens jur

Par **kan**, le **11/01/2008** à **19:26**

bonjour je suis séparée du père de ma fille depuis 1 ans et demi

notre enfant a 2 ans et demi

un jugement du tribunal a validé la demande de planning du père concernant les droit de visite. L'ordonnance stipule (je cite): "l'enfant résidera au domicile du père

les 1^{ière}, 3^{ième} et 5^{ième} semaine du mois du mercredi 18h au vendredi soir 18h et

les 2^{ième} et 4^{ième} semaine du mois."du jeudi soir 18h au dimanche soir 18h

la première moitié des vacances scolaire les années paires et la deuxième les années impaires

notre fille était donc chez son père du dimanche 30 décembre 2007 18h au dimanche 6 janvier 2008 18h (soit la 2^{ième} semaine de vacances)

le premier janvier étant un mardi on m'avait dit que la première semaine de janvier sur le plan juridique était la première semaine qui commençait un lundi soit celle du 7 au 13 janvier 2008 par conséquent son père aurai du prendre notre fille en semaine du mercredi au vendredi

or il dit que non

pour lui la première semaine de janvier est du mardi 1 au dimanche 6 il a donc voulu la

prendre en weekend du jeudi 10 au dimanche 13

pourtant nous avons bien vérifié pendant deux heures de médiation le planning sur l'année tel
ment IL EST COMPLIQUE

je ne sais plus vers qui me tourner je ne sais pas qui a raison et j'ai organisé mes mois en
fonction de ce que l'on m'avait dit

pouvez vous je vous en supplie m'indiquez qui a raison et sur le plan juridique qu'appelle t on
la 1ière, 3 ème et 5ième semaine du mois.

merci